

MONSEIGNEUR L.-Z. MOREAU

1892

(Suite)

(No 214)

CIRCULAIRE AU CLERGÉ

- I. Communication du Bref apostolique pour l'établissement de l'Association universelle de la Sainte-Famille. — II. Concession des offices et des messes de l'Apparition de Notre-Dame à Lourdes, de Notre-Dame du Bon-Conseil, du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle et de Notre-Dame de Grâce. — III. Etablissement de la confrérie du Scapulaire de Saint-Joseph dans la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph.
-

SAINT-HYACINTHE, le 23 octobre 1892.

BIEN CHERS COLLABORATEURS,

I

Le moyen de régénérer les sociétés, c'est de sanctifier les familles dont ces sociétés se composent. Il est visible en effet que là où les familles sont bonnes et vraiment chrétiennes, doivent régner l'aisance, le bonheur et la paix. C'est de cette pensée que s'est inspiré Notre Bienheureux Père Léon XIII, en établissant la pieuse Association de la Sainte-Famille pour tout l'univers catholique. Vous pouvez le voir par les Brefs